

DOS IER

L'alphabétisation populaire des travailleuses et des travailleurs face à l'emploi

Micheline Séguin

De nombreux programmes de formation professionnelle font penser à ces romantiques idéalistes qui ont tracé à l'avance le portrait-robot de la personne de leur rêve, et qui sèchent dans leur coin à défaut de jamais rencontrer la copie conforme de leurs fantasmes. L'analogie n'a rien de fortuit. Il circule présentement dans les milieux dirigeants de la politique et de l'économie certaines fantaisies utopiques en matière de virage technologique. Quand je dis ça, je n'entends en rien minimiser l'importance et l'urgence de la mutation radicale à laquelle nous oblige la restructuration mondiale de l'économie. Bien au contraire! Mais pour la réussir, il ne suffit pas de rêver à la structure ultra-moderne où on s'en va, et de compter pour y arriver sur une métamorphose magique... il est encore plus nécessaire de tenir compte d'où l'on vient. Et d'où l'on vient, se trouvent précisément (...) tous

ceux-là qui ne se sont pas préparés, et qui ne pouvaient pas se préparer, à des changements que personne ne voyait venir. Admettons qu'ils ne correspondent pas à la description méthodico-scientifico-bureaucratorationnelle du candidat dont tous les creux et les bosses coïncident miraculeusement avec les prérequis parfaits pour l'apprentissage des technologies de l'avenir... et reconnaissons au passage que l'expert qui a dressé la liste de ces prérequis a fait son boulot avec une conscience professionnelle exemplaire., il reste que la rencontre entre les deux s'annonce plutôt ratée. Alors, qu'est-ce qu'on fait? On supprime le peuple pour en inventer un autre, ou bien si on essaye d'ajuster les projets à la réalité?... Parce que si les objectifs de modernisation industrielle de notre société ne sont pas conçus en tenant compte de la main-d'oeuvre telle qu'elle est, ils n'ont aucune chance de se réaliser¹.

André Thibault

Objectif du dossier

Le présent dossier sur l'alphabétisation et la formation de base de la main-d'oeuvre² a pour objectif d'élargir le débat sur la question. Pour ce faire, nous présentons une analyse des enjeux, du point de vue de l'alphabétisation populaire, comme de celui des syndicats. Nous présentons également quelques projets entrepris dans les groupes ou en collaboration avec les groupes populaires² pour décrire leur démarche. Et cela, dans le but de fournir un lieu pour partager les expériences qu'en ont les groupes.

Le dossier ne prétend pas apporter de solutions miracles. Cependant, l'analyse des enjeux de l'alphabétisation des travailleuses et travailleurs, partagée aussi par d'autres organismes et individus, ainsi que les expériences relatées par certains des groupes membres du Regroupement, devraient permettre de définir quelles conditions d'intervention ce dernier privilégie comme les mieux à même de répondre aux orientations d'une alphabétisation populaire des travailleuses et des travailleurs. L'organisation de l'alphabétisation et de la formation de base, les responsabilités, les approches, etc., en sont des éléments importants.

Le dossier n'aborde pas les problématiques connexes des finalités et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle des jeunes, ni même le problème du décrochage scolaire et ses effets négatifs sur le degré d'alphabétisme fonctionnel de la main-d'oeuvre actuelle et future. Certains faits sont amenés quelquefois pour montrer que le gouvernement ne tient pas vraiment compte des avis émis par les instances qu'il a lui-même mises en place pour le conseiller dans ses missions sociale, culturelle et économique, comme par exemple le Conseil supérieur de l'éducation. Dans d'autres cas, les lectrices et lecteurs sont renvoyés à des analyses qui mettent en lumière les responsabilités des dirigeants politiques et des ministères concernés par la façon dont on prépare les jeunes à devenir des citoyennes et des citoyens.

Comme le faisait remarquer dans une allocution la responsable du dossier politique au Regroupement, Maryse Perreault, «le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) a, depuis 10 ans, joué un rôle important dans le développement du dossier de l'alphabétisation au Québec. Sa préoccupation à l'égard du monde du travail était déjà présente dans le mémoire qu'il présentait en 1981 à la Commission Jean sur l'éducation des adultes. Depuis, le Regroupement a toujours prôné la nécessité de décentraliser les lieux de formation et d'étendre la prise en charge du problème de l'alphabétisme à plusieurs secteurs d'activités. Après 10 ans de travail incessant (...) nous croyons être en mesure d'évaluer les multiples enjeux qui sont au coeur du thème *Alphabétisation et le monde du travail*³.» Ce sont quelques-uns de ces enjeux que le dossier se propose de faire ressortir.

Éléments de problématique

Le contexte économique: mythes et réalités des nouvelles exigences du marché

Il est vrai qu'avec les années 80, la mondialisation de l'économie (déréglementation dans presque tous les pays industrialisés, application industrielle d'innovations et de technologies nouvelles tant dans les moyens de production que dans les transports et les communications) a intensifié la concurrence internationale; elle a compliqué davantage les règles du commerce international et a amené les pays et les régions du monde à repenser leurs stratégies : durcissement des négociations des «règles du jeu» entourant les accords du Gatt sur les prix des biens et services, qui touchent 108 pays, et regroupements continentaux (traité de libre-échange nord-américain et traité économique de la Communauté européenne). Mais ce profil du nouvel ordre économique mondial s'est dessiné durant la dernière décennie, avec l'assentiment, lors des différents sommets économiques, des sept pays les plus industrialisés, dont le Canada, et sous l'influence d'orientations néo-libéralistes⁴. C'est ce que les «experts» identifient comme l'avènement de la société post-industrielle, c'est-à-dire l'informatisation de la société avec comme envers de la médaille, une désindustrialisation.

Les orientations néo-libéralistes de l'économie canadienne et québécoise se sont traduites par la priorité accordée à

la lutte contre l'inflation, laissant la création d'emplois et même la responsabilité collective du soutien des sans-emploi aux individus eux-mêmes. On peut suivre ce cheminement par les différentes décisions et politiques que nos gouvernements ont mises en oeuvre ces dernières années. Ce qui a pour résultat de transformer graduellement la structure de l'économie afin de l'adapter aux nouvelles «forces» du marché international. Pour survivre, les industries ont dû effectuer des changements dans leurs technologies et dans leur organisation du travail. Ce qui a entraîné une élimination graduelle des industries les moins concurrentielles ou celles qui n'ont pas pris le virage technologique. Dans les deux cas, pour les travailleuses et les travailleurs, le résultat est le même, à savoir un long cortège de fermetures d'usines et de mises à pied.

Comment se manifestent les choix néo-libéralistes de nos gouvernements? Par des décisions et des politiques comme la Planification de l'emploi mise en oeuvre en 1985 par le gouvernement fédéral et qui touche à la formation de la main-d'oeuvre et à l'insertion et la réinsertion des personnes dans le marché du travail; on a un autre exemple avec les réformes du régime d'assurance-chômage de 1990 et de 1992-93, ou la réforme de l'aide sociale au Québec (loi 37) en 1988, avec leur train de programmes d'«employabilité» qui forcent les prestataires à s'intégrer dans des programmes sous la menace de se voir couper leurs sources de revenu. (Voir plus loin à ce sujet l'article de Guy Biron).

Et que dire de la Société québécoise de développement de la

main-d'oeuvre (SQDM) depuis sa création en 1991⁵? Les interventions proposées par la SQDM se concrétisent par des programmes regroupés en quatre grands volets : un cadre d'intervention en entreprise, un accroissement de l'intervention auprès des personnes licenciées, une approche personnalisée auprès des individus et un cadre d'intervention auprès des collectivités locales. Est-ce que la Société entend supporter davantage les secteurs en difficulté ou les secteurs en

«Bien sûr, on pourrait bientôt être en mesure de fabriquer en série des hommes de grande taille pour en faire des joueurs de basket-ball Mais ne serait-il pas plus simple de descendre les paniers?»

(Albert Jacquard)

croissance? Est-ce qu'elle donnera priorité à des problématiques de main-d'oeuvre ou de réalités économiques?

Une coalition de groupes communautaires tente depuis plus d'un an d'éviter que la SQDM contribue davantage à la «dualisation» de la société et de l'économie en s'adressant davantage aux personnes déjà en emploi plutôt qu'aux personnes exclues du marché du travail et faiblement scolarisées. C'est en ce sens que la Coalition des organismes communautaires pour

le développement de la main-d'oeuvre a réclamé que l'on ajoute un quatrième partenaire aux trois autres déjà prévus à la Société (gouvernement, patronat et syndicats). Ce partenaire du communautaire a obtenu un siège au conseil d'administration de la Société et y représente les catégories de personnes exclues du marché de l'emploi.

La Coalition s'inquiète quand même de la marginalisation des travailleuses et travailleurs non syndiqués ou sans emploi. Sur les 18 membres que compte le conseil d'administration, ils n'ont en effet, qu'une seule représentante, alors que dix des membres représentent le patronat. La Coalition, dans un texte paru dans les journaux en décembre 1992 (Le Devoir et Le Soleil), s'interrogeait aussi sur la faiblesse de la représentation gouvernementale des ministères à vocation éducative - ministère de l'Éducation (MEQ) et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) - ainsi que de l'absence du ministère de la Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle (MMSRFP).

De concert avec la Coalition, des groupes communautaires et populaires, des groupes de femmes ainsi que des groupes culturels ont déposé des candidatures (sur une base individuelle) pour les conseils d'administration des Sociétés régionales de développement de la main-d'oeuvre dans plusieurs régions du Québec. Ces personnes représenteraient les catégories de travailleuses et travailleurs non syndiqués ou exclus du marché du travail et feraient en sorte qu'elles ne soient pas oubliées dans la stratégie de développe-

ment des Sociétés régionales et qu'une partie des programmes leur soit destinée.

Les orientations et prises de positions néo-libérales démontrent bien quel rôle l'État (tant canadien que québécois) entend jouer. L'État, imposant de plus en plus de mesures restrictives aux individus, assure de moins en moins la prise en charge sociale des plus démunis. Il joue ainsi davantage le rôle d'un «agent intégrateur» d'insertion économique dans le marché. Comme si vivre n'équivalait plus qu'à être apte à travailler. Il s'agit d'une nouvelle valeur: responsabiliser individuellement les personnes sans emploi de leur exclusion du marché du travail. Le principe de base du régime de l'assurance-chômage, lors de sa création dans les années 40, était celui de «filet de sécurité», il est devenu depuis celui plus coercitif de «tremplin» pour la promotion de l'emploi⁶.

Malgré ses promesses de venir en aide aux personnes dont les emplois seraient touchés par les effets du libre-échange, le gouvernement fédéral s'est plutôt efforcé de «calquer» les États-Unis pour «réformer» les mesures sociales en laissant les emplois «aux forces du marché» et en responsabilisant les individus. Par exemple, lorsque l'État s'est désengagé de l'assurance-chômage en 1990, ce désengagement devait permettre à l'État de diriger sa contribution vers la formation professionnelle des travailleurs; mais en réalité cette contribution sert plutôt à fournir les entreprises en main-d'œuvre qualifiée «plus compétitive», mais aussi «plus docile», à cause du taux élevé de chômage.

Ce sont des décisions qui

«accélèrent les transferts de fonds vers la mission économique de l'État, en amputant les budgets destinés à sa mission sociale», et qui menacent «l'équilibre à maintenir entre les objectifs de développement économique et d'équité sociale»⁶, et qui traduisent un choix de société bien précis.

Une société duale

Ces politiques gouvernementales néo-libéralistes ont pour résultat l'exclusion sociale d'un nombre de plus en plus grand de personnes. La précarisation du travail touche près de la moitié des personnes en emploi : travail contractuel, à la pige, au noir, à temps partiel, sur appel et souvent non syndiqué ; ces emplois étant temporaires, les personnes viennent à tour de rôle et de façon sporadique «faire une pression monétaire» supplémentaire sur les fonds attribués via les politiques sociales aux personnes déjà en chômage ou prestataires de l'aide sociale. Pression qui sert de justification aux mêmes gouvernements pour couper dans les politiques sociales en répétant «il faut vivre selon nos moyens», et pour transférer les fonds vers des investissements économiques dont la croissance (s'il en est!) ne profite qu'à une petite élite (certaines industries, dont les industries de pointe, actionnaires et prêteurs de capitaux).

«Entre les mains de qui l'argent est-il allé au cours de 1980 à 1990? Selon une étude du bureau de recherche du Congrès américain, les riches se sont enrichis et les pauvres se sont appauvris. Les plus riches ont vu

leurs revenus augmenter de 29 % alors que les plus pauvres ont vu leurs revenus diminuer de 9 %⁷.» La situation n'est pas tellement différente au Canada. Selon Statistique Canada, près de la moitié de la totalité des revenus canadiens sont concentrés entre les mains de 20% de la population, pendant qu'un autre 20%, la catégorie des plus pauvres, se partage un maigre 3% des revenus. «L'inégalité s'accroît donc. Ce qui est plus grave encore, c'est le fait que les plus riches veulent de plus en plus faire cavalier seul. (...) Ils ont non seulement leurs propres écoles pour leurs enfants, ils ont aussi leur propre service de sécurité⁷.»

Ces conditions économiques difficiles, doublées de préjugés défavorables envers les prestataires de l'assurance-chômage et de l'aide sociale, aggravent le danger de voir la lutte se faire contre les chômeurs et chômeuses plutôt que contre le chômage, contre les pauvres plutôt que contre la pauvreté et contre les personnes analphabètes plutôt que contre l'analphabétisme, sous le prétexte de vouloir les rendre plus aptes au travail. Alors qu'il est manifestement impossible de ne pas se rendre compte que «les personnes analphabètes et sous-scolarisées, très souvent exclues du marché de l'emploi, ont peu de chance de bénéficier de formation professionnelle puisque les programmes existants conduisant à des emplois disponibles (ne sont accessibles qu'aux personnes déjà suffisamment scolarisées). On perpétue ainsi un Québec «cassé en deux» où un nombre de plus en plus grand de personnes sont laissées de côté alors que de

grosses sommes sont investies dans la formation de pointe, pour combler les besoins du marché dans des secteurs ultraspecialisés⁸.»

Les enjeux sociaux

Voyons donc quels enjeux sociaux soulève l'émergence du nouveau modèle de société duale proposé par les récentes politiques des gouvernements, plus particulièrement en ce qui concerne le droit à l'éducation et au travail pour tous?

Faible taux de croissance de la main-oeuvre qui contribue à l'augmentation de l'âge moyen des travailleuses et travailleurs; pénurie de personnes spécialisées, notamment pour les industries à technologies de pointe; disparités régionales (faible disponibilité dans certaines régions et taux de chômage élevé dans d'autres dans plusieurs secteurs); ainsi qu'un faible taux de scolarisation ou un taux élevé de personnes analphabètes (d'après Statistique Canada, en 1990, 13% des Québécois adultes ne pouvaient utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches très élémentaires⁸)... voilà, il est vrai, quelles sont les faiblesses de la main-d'oeuvre québécoise. Il faut cependant questionner l'efficacité des mesures de correction mises de l'avant pour assurer la formation de la main-d'oeuvre, puisqu'elles servent plutôt strictement à contrer la pénurie en main-d'oeuvre spécialisée et à répondre aux besoins de qualifications professionnelles pointues, suscités notamment par les nouvelles technologies. « Cette stratégie fait peu de place aux besoins de formation des personnes sous-scolarisées ou connaissant des

difficultés d'intégration au marché du travail : alphabétisation, formation de base ou formation professionnelle dans les métiers autres que ceux déclarés en "pénurie". De même, les mesures visant la promotion de l'emploi dans les secteurs ou les régions à fort taux de chômage sont limitées⁶.»

Il s'agit aussi d'éviter « de créer de faux espoirs », car la formation permanente doit aussi « être assortie d'une politique de plein emploi⁸. » Lorsque des emplois sont créés, il s'agit malheureusement presque toujours d'emplois à des conditions inacceptables que les personnes les plus démunies sont contraintes d'accepter.

Il faut établir la différence entre les besoins de formation en main-d'oeuvre et les besoins de formation de la main d'oeuvre.

L'alphabétisation et la formation de base des travailleuses et travailleurs s'inscrivent dans un processus de formation permanente des adultes, et de tous les adultes, sans exclusion: dans un tel processus, on pourrait parler d'une formation de base qui répond aux besoins de la main-d'oeuvre. Malheureusement, cela ne s'applique à aucun des programmes de formation professionnelle mis en oeuvre ces dernières années, puisque ces programmes répondaient et répondent aux demandes et aux besoins immédiats des entreprises en main-d'oeuvre. Serait-il possible de réconcilier les besoins et intérêts de chacun par une politique de formation continue (une « culture » de la formation continue)?

Dans une véritable politique de formation permanente des adultes, on retrouverait des

programmes s'adressant tant aux personnes analphabètes (avec et sans emploi) qu'à toute personne dont les besoins se situent au niveau du recyclage professionnel (*avec* ou sans emploi), leur permettant ainsi de parfaire (à leurs « niveaux » respectifs) leurs qualifications pour mieux s'intégrer dans un marché du travail où de vrais emplois seraient *créés*. Dans un tel cas, on pourrait alors parler d'une politique de formation permanente de la main-d'oeuvre qui saurait répondre en même temps aux besoins du marché du travail en main-d'oeuvre. Bien entendu, cela ne peut se faire à court terme et il s'agit d'un changement qui demande que tous les partenaires y mettent du leur et qui exige aussi un changement dans les mentalités ainsi qu'une volonté politique.

Cela signifie également accorder au concept de « main-d'oeuvre » une définition non restrictive, c'est-à-dire que l'on y inclut l'ensemble des ressources humaines, que ces personnes soient actives sur le marché du travail, en recherche d'emploi ou en marge de ce marché - de façon temporaire (en processus de formation ou de recyclage) ou de manière prolongée par mise à l'écart, à cause d'un manque de formation de base ou d'un manque de ressource pour y faire face.

Les décideurs politiques et économiques (gouvernements et industries) doivent dès maintenant se doter de politiques et programmes qui tiennent compte des personnes moins scolarisées ou analphabètes et de plus en plus démunies face au marché de l'emploi. Ces politiques et programmes doivent permettre à ces travailleuses et travailleurs

(avec ou sans emploi) de se perfectionner tout au long de leur vie adulte afin qu'ils ne soient plus les laissés-pour-compte des changements économiques structurels et des changements technologiques mis en place par les industries pour faire face à la concurrence mondiale.

A ce jour, les industries n'ont à peu près pas contribué à la formation de leur main-d'oeuvre. Une recherche de la Fondation Ressources-Jeunesse menée en collaboration avec les membres de la Chambre de commerce de Montréal arrivait aux constats suivants: «(...) les entreprises font relativement peu de formation, et les employés subalternes sont à cet égard moins privilégiés que les cadres. Deuxièmement, il s'agit en général d'activités de courte durée, ce qui signifie que leur contenu est assez limité et surtout axé sur des connaissances empiriques directement associées à un poste de travail donné. En troisième lieu, il s'agit surtout d'activités d'adaptation à des changements dans le travail, le plus souvent à des changements technologiques, mais également à l'introduction de nouveaux produits⁹.» De 30 à 50% des personnes qui travaillent au Québec occupent un poste temporaire ou à contrat et les entreprises qui les engagent sont peu enclines à investir dans leur formation, puisque ces personnes n'y sont que «de passage»⁹. Le Conférence Board du Canada révèle les résultats d'une enquête sur l'analphabétisme menée auprès des milieux d'affaires : sur les trois quarts des entreprises ayant participé à l'enquête qui disent rencontrer des problèmes d'analphabétisme, seulement le quart indique avoir pris des mesures

pour résoudre le problème. De plus, le fait est confirmé par une étude de l'OCDE qui révèle «que nos entreprises (canadiennes) consacrent à la formation et à l'enseignement moins de la moitié des sommes dépensées à cet égard par nos voisins du Sud et seulement le huitième de ce que déboursent les Allemands et les Britanniques¹⁰.»

Les industries demandent au système d'éducation d'assurer la formation et le recyclage à leur place. Pour ne pas avoir à défrayer le recyclage de leur personnel, plusieurs employeurs sont donc tentés de majorer à la hausse leurs exigences à l'embauche, le contexte de chômage élevé le permettant. Presque partout, dorénavant, on exige un diplôme d'études secondaires (DES). Le Conférence Board du Canada rapporte que 40% des employeurs qui ont répondu à une étude avouent faire passer des tests de sélection préliminaire aux personnes qui postulent¹⁰.

Le marché de l'emploi

Certains secteurs économiques - le primaire par exemple, où les emplois sont plutôt de type manuel et n'ayant jamais nécessité une scolarité élevée - regroupent plus de travailleuses et travailleurs analphabètes ou analphabètes fonctionnels. «Le bassin de population, représenté par les journaliers (de la construction) dans les provinces atlantiques, se composait en majorité de décrocheurs scolaires des années 1960 à 1982. (...) le même phénomène social caractérise les secteurs de l'industrie minière, de l'industrie forestière, des pêcheries et même d'un certain nombre (des) services. Le problè-

me du décrochage scolaire n'a jamais trop posé de problèmes tant et aussi longtemps qu'il y avait des emplois à profusion dans ces secteurs, (...) le décrochage scolaire a représenté une solution facile à un problème complexe⁷.»

Pendant les premières décennies du XXe siècle, «l'analphabétisme au travail n'était pas un problème aussi important qu'il l'est aujourd'hui. Présentement plusieurs milieux de travail où domine la technologie de pointe exigent des travailleurs manuels qu'ils sachent lire, compter et résoudre des problèmes. Et ce n'est qu'un début, car les cadres de travail deviendront de plus en plus complexes (...)»¹¹. Le Conférence Board du Canada¹⁰ prévoit, en se basant sur des constatations du Conseil économique du Canada, que les emplois qui seront créés nécessiteront des niveaux d'habileté plus élevés tant en lecture, qu'en écriture et en calcul et même de plus en plus en résolution de problèmes. Emploi et Immigration Canada y va de son côté en ajoutant que la demande ira vers les qualifications en mathématiques, en communication orale et interpersonnelle et en gestion et que même les emplois dans l'industrie manufacturière ressembleront à ceux des services¹¹, avec l'utilisation d'ordinateurs. Ce sont bien sûr les industries de ces secteurs qui sont les plus vulnérables face aux fermetures si elles ne parviennent pas à rester dans la course à la modernisation des équipements ou de l'organisation du travail. D'ailleurs, ces dernières années, «plus de 20% des emplois dans les industries primaires et manufacturières sont disparus à tout

jamais⁷.» Les personnes employées dans ce secteur représentent dans la main-d'oeuvre les travailleuses et travailleurs les moins susceptibles de retrouver facilement un emploi en cas de mise à pied; ce sont les gens dont les besoins en alphabétisation, en formation de base et professionnelle sont les plus criants mais pour qui les possibilités de formation sont les plus maigres en termes d'accessibilité dans les programmes.

Les groupes d'alphabétisation populaire sont interpellés par l'alphabétisation de ces personnes. Ils interviennent déjà auprès de travailleuses et travailleurs, de personnes assistées sociales ou en chômage dans leurs ateliers (voir les témoignages de personnes assistées sociales en encadré), mais ils sont aussi interpellés par les travailleuses et travailleurs dont les emplois sont menacés.

L'alphabétisation populaire et la formation de base des travailleuses et travailleurs

De nouvelles exigences environnementales, des changements technologiques, l'informatisation des opérations dans les industries mais aussi, et peut-être surtout, des changements dans l'organisation du travail, dans les pratiques de gestion des entreprises, contribuent à faire pression sur les travailleuses et travailleurs pour qu'ils augmentent leurs qualifications et leur formation de base.

L'introduction de pratiques de gestion, s'inspirant de philosophies venues du Japon et d'expériences allemandes, est de plus en plus en usage ici. Par exemple, la mise en place d'un systè-

me de gestion de la qualité totale (G.Q.T.) avec des équipes d'amélioration permanente (E.A.P.) révèle souvent chez certains des employés des besoins en recyclage et en mise à niveau, surtout chez ceux ou celles qui ont quitté l'école depuis longtemps et qui ont exercé un même métier qui ne les obligeait pas à utiliser ces habiletés depuis plusieurs années. (Voir à ce sujet l'encadré sur l'expérience de formation de base des travailleuses et travailleurs des Emballages Consumers).

Mais il peut être dangereux d'«adopter un discours qu'entendent généralement bien les employeurs: celui de la productivité (meilleure adaptation de la main-d'oeuvre aux améliorations technologiques, plus grande souplesse de l'entreprise face aux changements, diminution des accidents de travail, etc.). Ainsi présentée, l'alphabétisation s'apprécie en termes de retombées économiques. C'est une façon efficace de pénétrer l'entreprise, mais c'est aussi tenir un discours qui stigmatise les analphabètes et risque de remettre en cause leur droit au travail. (...). L'alphabétisation, au contraire, est un processus qui, si on veut le calculer en termes de durée, s'échelonne pendant des mois et des années. Les résultats ne sont pas immédiats, et c'est souvent ce qui fait croire qu'ils ne sont pas rentables¹².»

Bien que la participation des travailleuses et travailleurs à des programmes d'alphabétisation ou à de la formation de base puisse avoir un effet bénéfique pour eux et pour l'entreprise, il faut que la décision de participer à de telles sessions leur revienne et relève d'un libre choix. Il faut aussi que ces personnes, qu'elles

participent ou non à des sessions de formation, ne soient pénalisées d'aucune manière. Là où un syndicat est implanté, c'est celui-ci qui s'occupe de défendre les droits de ces personnes, le droit au travail comme le droit à la formation professionnelle et à la formation de base. (Voir plus loin, les articles sur quelques-uns des moyens qu'on a mis de l'avant ou qu'on entend mettre de l'avant dans les centrales syndicales québécoises à ce sujet).

Ces personnes doivent également pouvoir choisir le type de formation de base ou d'alphabétisation qui leur convient. C'est d'ailleurs le sens des recommandations du Conseil supérieur de l'éducation lorsqu'il «invite tous les agents, tant du milieu du travail que des milieux populaires, à collaborer pour élargir et diversifier les services aux adultes ayant besoin d'éducation de base en accordant priorité aux personnes analphabètes complètes (et) recommande au ministre de l'Éducation de revoir le mode d'allocation des ressources en éducation de base et en alphabétisation de façon à favoriser l'engagement et la concertation de tous les agents locaux et d'assurer aux milieux les ressources suffisantes pour mener des actions diversifiées et adaptées d'éducation de base et d'alphabétisation¹³.»

Et dans ce sens, les groupes populaires d'alphabétisation devraient pouvoir être financièrement en mesure de répondre à ces demandes, puisqu'ils possèdent une longue expérience en matière de formation souple et dynamique.

Tout le monde a besoin d'une formation permanente pour accroître sa contribution au

marché du travail, améliorer sa compréhension de l'économie et de la société et sa participation à la vie démocratique. «Nous devons absolument faire de la formation continue un mode de vie, afin qu'elle vienne automatiquement se greffer à l'éducation traditionnelle¹¹.» Mais promouvoir dans la société en général, et dans les entreprises en particulier, une culture de la formation permanente, c'est l'affaire de tous les partenaires sociaux, gouvernements, entreprises, syndicats ou représentants des travailleuses et travailleurs, institutions d'enseignement et groupes populaires et communautaires. Pour Louise Miller, responsable de la formation de base à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, il s'agit d'abord d'un droit : «Pour ma part, je préfère de beaucoup parler de lutte pour l'amélioration des droits de la personne, dont le droit d'apprendre. Et il est urgent que tous les partenaires sociaux, politiques et économiques s'engagent dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes les plus démunies. Et l'éducation pour tous et toutes demeurera toujours un moyen privilégié pour ce faire¹⁴.»

Des responsabilités partagées

Un tel processus de formation continue des adultes nécessite, d'une part, un projet de société à long terme, et d'autre part, la participation de tous les partenaires - État, entreprises, syndicats, travailleuses et travailleurs, institutions, organismes communautaires et, bien sûr, groupes populaires - tant au niveau de la mise en place que sur

le plan du soutien financier. On doit, ensemble, à moyen terme, penser à un régime de congé-éducation universel. Mais il faut aussi, entre temps, imaginer et mettre à l'essai, à court terme, toutes sortes de formules ou de projets.

Ainsi, il est de la responsabilité des compagnies qui remplacent des travailleuses et travailleurs par des machines, d'offrir à ces derniers une réorientation dans la nouvelle organisation du travail ou de contribuer à leur formation pour leur permettre de se recycler.

Selon quelles modalités peut-on envisager le financement des divers aspects de l'alphabétisation et de la formation de base, y compris la sensibilisation?

Des exemples de congé-éducation payé, partagé entre employeurs et syndicats et/ou travailleuses et travailleurs, existent en Europe, en France et en Italie entre autres. Mais plus près de nous, «au milieu des années 1985, les syndicats des journalistes au Nouveau-Brunswick, par l'entremise d'un *fonds spécial de fiducie*, décidèrent d'insérer dans leur convention collective une clause spéciale pour la formation. En quoi consistait exactement ce fonds de fiducie? Pour chaque dollar investi conjointement par l'employeur et le syndicat, le gouvernement fédéral, par l'entremise du fonds spécial de fiducie, versait le montant de 0,50\$ durant la première année jusqu'à concurrence de 200000 \$ par année. Ce montant passait à 0,33\$ au cours des deuxième et troisième années. L'aide gouvernementale prenait donc fin au bout de trois ans⁷.» La Fédération du travail de l'Ontario a aussi

développé un projet syndical appelé BEST (Basic Education for Skills Training), dans lequel les formations de base en lecture, écriture et calcul se donnent partiellement pendant les heures de travail, et qui est en partie financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les groupes francophones d'alphabétisation populaire revendiquent le même genre de projet pour les Franco-ontariens.

Le plus grand défi à relever reste encore celui de convaincre les entreprises de verser des salaires aux travailleuses et travailleurs en formation; c'est pourquoi les formules «à frais partagés» semblent plus populaires. Du côté des participantes et participants aux formations, on estime qu'il est préférable de pouvoir suivre ces formations en partie durant les heures normales de travail - les personnes étant alors mieux disposées à faire des apprentissages, plutôt qu'après la journée de travail, quand le poids de la fatigue se fait sentir.

Il apparaît important de bien délimiter les responsabilités de chacun, de clairement définir les mandats, et de signer un protocole d'entente s'il le faut entre les parties: employeur, centrale syndicale, syndicat local, représentant des employés, CDEC (corporation de développement économique et communautaire), groupe populaire d'alphabétisation, etc.

Pour que les travailleuses et travailleurs puissent se sentir à l'aise et motivés, il serait avantageux que leurs représentants aient leur mot à dire quant au choix de l'organisme qui dispensera la formation; il serait aussi important qu'ils puissent aussi se prononcer tout au long de la